

Eau en baie de Bourgneuf : de nouveaux travaux ?

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) arrive à terme fin 2013. La Région et l'Association pour le développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf pensent à de nouveaux travaux.

Fin 2013, le contrat régional de bassin versant connaîtra son épilogue. Les deux parties liées, le conseil régional et l'Association pour le développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf (ADBVB), réfléchissent à un avenant pour d'autres travaux. Pour ce faire, les différents acteurs se sont réunis, jeudi après-midi, dans les locaux de la Communauté de communes de Pornic.

« L'association, à cheval sur la Vendée et la Loire-Atlantique, gère ce bassin versant qui concerne 41 communes, dont 17 dans en Loire-Atlantique, expose Mickaëlle Rousseleau, directrice de l'ADBVB. Les élus de la Région sont venus pour voir l'état d'engagement et les projets concrets. Il faut faire remonter l'information. Le taux d'achèvement est de 80 %. On réfléchit à un avenant au présent contrat car il reste 174 710 € de reliquat. » Si la réponse du conseil régional n'interviendra pas avant le mois de juillet, Sylvie Bringuy, 6^e vice-présidente de la Région, a fait le déplacement pour apprécier les réalisations locales.



Sylvie Bringuy a pu apprécier les explications de Thierry Vigile concernant la passe à poissons qui se trouve à l'arrière-plan.

Une passe à anguilles

Ainsi, les différentes parties ont pu apprécier les travaux réalisés et futurs sur les communes de Pornic et Chauvé. Thierry Vigile, responsable du pôle eau pour le compte de la communauté de communes, a présenté deux ouvrages. Le premier se situe à l'étang du Val Saint-Martin. « Nous avons effectué une passe à poissons pour les anguilles au niveau du déversoir qui rejoint la Haute-Perche. Il faut juste un support rugueux pour que les civelles s'appuient dessus. » Des vols ont malheureusement été constatés concernant certains endroits. Quant au suivi de ces travaux, il sera empirique. « Aucune étude scientifique n'est prévue, mais on compte sur

les pêcheurs et les agriculteurs pour nous dire s'ils voient des anguilles ou autres ».

À quelques kilomètres de là, le second ouvrage concerne une petite écluse bien fatiguée sur le ruisseau du Pin, à Chauvé. Après dix ans de concertation entre les propriétaires, agriculteurs et collectivités, la décision est tombée il y a un an. « L'ouvrage va être supprimé et on va en faire un autre, un peu plus haut, avec une gestion passive, détaille Thierry Vigile. Il n'y aura plus besoin de manivelle. Un seuil fixe fera le travail. On va faire une pente régulière pour permettre aux poissons de remonter. Ce sera mieux

pour la continuité du cours d'eau. Les travaux devraient commencer en 2014 ». Le suivi sera assuré par la fédération de pêche, prestataire de l'ADBVB.

En dessous du seuil pour les nitrates

La réunion a été l'occasion de faire le point sur les différentes problématiques du bassin versant. Mickaëlle Rousseleau a répondu sans détours. « Concernant la qualité de l'eau, globalement sur le Sage, nous sommes en dessous pour les nitrates. Sauf sur la nappe de Mache-coul qui est contaminée. On n'est moins bon sur les phosphores,

mais cela est dû aux marais et aux ruissellements. Sur les eaux potables nous avons quelques soucis avec les matières organiques (toute matière vivante qui se décompose, N.D.L.R.). Nous travaillons avec les collectivités pour les plans de désherbage et le problème des pesticides. Les stations d'épuration sont performantes ici car nous avons demandé davantage de contraintes qu'ailleurs ». Quant au prochain Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau, il devrait s'articuler en priorité autour de l'élevage et du maraîchage.

Rémy CHINAUD.